

SAINT-BRICE MAGAZINE



VIVEZ LE BEL ÉTÉ SAINT-BRICIEN !



Bus de l'initiative emploi : lancement à Saint-Brice p. 5
Bientôt, votre future mairie p. 15 20 et 27 juin : tout savoir sur les élections p. 9



AGENDA

Les événements annoncés dans cet agenda sont susceptibles d'évoluer ou d'être annulés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

JUIN

11 & 25

LES SENIORS DU JEU

Séances d'initiation aux jeux de société réservées au public senior. De 10 h à 12 h, ludothèque B. Tronchet
Prochaines séances : 9 et 23/07, 6 et 20/08
Rens. et réservation obligatoire au 01 30 18 95 40

12

STAGE D'AQUARELLE

Organisé par Les Arts s'enchaînent (8 pers. max.). Matériel non fourni. Tarif : 25 €
Inscription au plus tard le 7 juin : artse@laposte.net
De 10 h à 13 h, salle Les Amandiers
Rens. au 06 75 86 79 96

ATELIER D'IMPRO THÉÂTRALE POUR ADULTES

Organisé par le service culturel. Tarifs : 35 €/Saint-Brice 40 €/Plaine Vallée - 50 €/autre
Inscription avant le 9 juin à l'Espace accueil : 01 34 29 42 00
De 13 h 30 à 18 h, CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 94

CONTE MUSICAL : DANS MA MAISON

Dans le cadre du festival Les Printemps Sonores, organisé par Cible 95, la bibliothèque propose un conte musical pour les enfants à partir de 4 ans, avec Nezha Chevê, accompagnée par Florent Gateau. À 14 h, parc Edith Piaf (sous réserve de la météo). Rens. et inscription obligatoire au 01 34 19 12 11

MUSIQUE : CHIMÈNE BADI

Tarifs : 25 à 42 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

15

CONSEIL MUNICIPAL

À 19 h, gymnase Lionel Terray
Retransmission en live

sur la page Facebook de la ville

17

APÉRO GRAINES

La grainothèque propose aux jardiniers, amateurs et chevronnés, de se retrouver autour d'un verre et d'un encas pour échanger autour des bonnes pratiques de jardinage. À 19 h, CCS Lionel Terray
Rens. et inscription au 01 34 19 12 11

18

THÉÂTRE : PANIQUE AU MINISTÈRE

Tarifs : 25 à 42 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

19

FÊTE DE LA MUSIQUE

Voir en page 12

20

STAGE PILATES

Organisé par la Compagnie des tournesols. Se munir d'un tapis, d'une serviette et d'un ballon paille si vous en avez un. Tarif : 15 €/stage
De 11 h à 12 h 30, salle de danse (rue Jean-Jacques Rousseau)
Rens. et inscription (avant le 18 juin) : 06 61 92 37 16 ou christineleger@free.fr

20 & 27

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

De 8 h à 20 h, bureaux de vote
Voir en page 9

21-28

EXPOSITION : ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN ET DE PEINTURE

Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90



23

ANIMATION LA CASE A

La bibliothèque propose un atelier autour du thème de la mer. À 15 h 30 (4 à 7 ans) et 16 h 30 (7 ans et plus), bibliothèque Rens. et réservation obligatoire au 01 34 19 12 11 ou 01 39 33 01 86

26

THÉÂTRE : PAIR ET MANQUE

Tarifs : 25 à 42 €
À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

25

SOIRÉE JEUX : LES P'TITES RETROUVAILLES

À partir de 10 ans. 7 pers./heure
De 18 h 30 à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet
Rens. et réservations obligatoire au 01 30 18 95 40

30

LES LOUPS-GAROUS DANS VOTRE QUARTIER

Le service culturel part à la rencontre des habitants, dans différents parcs de la ville, avec une animation autour du jeu *Loups-Garous de Thiercelieux*, et différents ouvrages à consulter. De 15 h à 16 h 30, parc Jacques Brel
Rens. au 01 30 18 95 40

JUILLET

7, 17 & 21

LES LOUPS-GAROUS DANS VOTRE QUARTIER

07/07 : parc de la mairie
17/07 : parc M.D. Pfarr
21/07 : parc Georges Brassens
De 15 h à 16 h 30
Rens. au 01 30 18 95 40

13

FEU D'ARTIFICE DE LA FÊTE NATIONALE

Voir en page 12

16

COMMÉMORATION DE LA RAFLE DU VEL D'HIV

À 18 h, parc de la mairie

23

DON DU SANG

De 12 h à 17 h, gymnase Lionel Terray
Prendre rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

PLUS D'INFOS SUR
L'AGENDA
DU SITE INTERNET

Saint-Brice
SOUS 95 FORÊT

SOMMAIRE

4.9 & 13.14

ACTUALITÉS

Portail associatif : vers une nouvelle dynamique
Bus de l'initiative emploi : première étape à Saint-Brice
Plan canicule : un dispositif solidaire
Favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap
Tout savoir sur les élections départementales et régionales
Une ville où il fait bon se balader
Encore plus de vaccinations Covid-19

10.12

GRAND ANGLE

Vivez le bel été saint-bricien



15

À VENIR

Découvrez prochainement votre nouvelle mairie

16

PORTRAIT

Julien, photographe

17

RETOUR SUR

Les événements d'avril et de mai

18

VIE POLITIQUE

19

VIE PRATIQUE / ENVIRONNEMENT

Bientôt des barrières pour stopper les dépôts sauvages



ÉDITO



Chères Saint-Briciennes,
chers Saint-Briciens,

En griffonnant ces lignes, je repense à l'année que nous venons de traverser. Une année douloureuse pour beaucoup, où crainte et optimisme ont alterné.

Mais la vie l'emporte toujours et nous apercevons cet instant tant attendu. La campagne vaccinale bat son plein, des événements se préparent, tandis que nous profitons progressivement de nos commerces, bars, restaurants et de ces activités qui ont tant souffert. Nos écoles ont tenu bon et culturellement, votre Municipalité sera au rendez-vous, avec un programme à découvrir dans ces pages.

Dans cette période de déconfinement, sachons rester prudent(e)s encore un temps pour mieux retrouver le quotidien auquel nous aspirons. Sachons aussi préserver la capacité à surmonter les épreuves et la solidarité qui nous ont animés. Sur ce point, votre Ville s'engage sur le terrain de l'emploi avec une initiative que je suis fier de porter avec notre Communauté d'agglomération.

Enfin, les 20 et 27 juin, vous choisirez vos conseillers départementaux et régionaux. La Mairie organise ces élections avec minutie pour vous permettre d'exercer vos droits démocratiques en toute sérénité.

Je vous souhaite un bel été.

Fidèlement,

Votre maire,
NICOLAS LELEUX

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication et de la rédaction : Nicolas Leleux

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, S. Michel (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - Réalisation : agencescoopcommunication 12347 MEP / Tirage : 6 500 exemplaires /

Dépôt légal à parution / Impression : RAS Imprimerie / Distribution : Kepha Distribution

Site Internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr

Photo du maire (édito) : Bertrand Holsnyder / Couverture : Scoop communication - AdobeStock



La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : service communication
au 01 34 29 42 57/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

Partez en vacances sereinement

Connaissez-vous l'Opération tranquillité vacances (OTV) ? C'est un dispositif gratuit et accessible toute l'année. Il vous permet de faire surveiller votre lieu de résidence par des patrouilles de la police municipale et nationale et de vous prévenir en cas d'anomalie. Le formulaire en ligne sur le site de l'Espace citoyens est à remplir au moins 48 h avant votre départ (déplacement supérieur à une semaine).

Espace citoyens (rubrique « Toutes vos démarches ») : accessible depuis www.saintbrice95.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Fermures des structures

- Espace accueil : tous les samedis de juillet et août
- Structure de la petite enfance
 - Crèches La Lucine, L'Aurore, L'Azuré et le Myrtil : 2 au 20 août
 - Relais assistantes maternelles L'Amaryllis : 2 au 27 août
- Le lieu d'accueil enfants/parents Le P'tit Pot de miel : 9 au 27 août
- Vie associative : du 17 juillet au 14 août
- Équipements sportifs (gymnase du Cosec, Nézant, Beltrame et Terray) : du 18 juillet au 29 août
- Conservatoire municipal de musique Claude Debussy : 6 juillet au 31 août
- Bibliothèque : 17 au 28 août

VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue à...

- cabinet d'avocats, situé 9 boulevard de la Gare.
- Maître Pascal Yabas :
Tél. : 06 71 36 19 35 / 01 85 43 17 04
Courriel : pascal@yabas-avocat.fr
www.yabas-avocat.fr
- Maître Florian Mezei :
Tél. : 06 49 92 98 92
Courriel : avocat@mezei.fr



ASSOCIATIONS

VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

La Ville a ouvert un portail web pour tous les acteurs de la vie associative afin de consolider les liens et construire les projets de demain ensemble, avec les habitants.

**PORTAIL ASSOCIATIF**

La Maison des associations, ouverte en 2013, est l'interlocuteur privilégié des associations pour les accompagner au quotidien. L'arrivée de l'équipe municipale l'été dernier, d'un nouveau responsable de cette structure en fin d'année et la création d'un service de l'animation du territoire et des services à la population en ce début 2021 insufflent une nouvelle dynamique dans ce secteur mis à mal depuis plus d'un an.

La Maison des associations, actuellement occupée par le centre de vaccination, comme vous le savez, n'a toutefois pas rompu ses liens depuis la crise sanitaire, et soutient ce secteur en grande difficulté.

UN SEUL POINT D'ENTRÉE

L'ouverture du portail associatif affirme le choix de la Ville d'optimiser, d'organiser les relations avec ces acteurs indispensables à la vie locale.

Notre commune dispose de nombreux bénévoles fortement engagés qui œuvrent au service des habitants tout au long de l'année, une grande richesse. Sans mettre de côté la relation humaine, loin de là, ce nouvel outil sera une vraie valeur ajoutée pour fluidifier et faciliter la communication entre la Ville et les associations mais également pour créer du lien entre les associations et voir la concrétisation de projets innovants et attendus.

Le portail associatif sera amené à s'étoffer au fil des mois. Dans un premier temps, il permet de mettre à jour les coordonnées des associations, de gérer des documents administratifs. Et pour une saison 2021/2022 que nous espérons meilleure, l'ouverture des réservations de salles et de matériels.

TOUJOURS PLUS D'EFFICACITÉ

Le deuxième enjeu, et non des moindres, est d'assurer une relation de qualité, efficace et optimale des associations avec les services municipaux, pour

répondre à leurs projets. Avec un seul point d'entrée, tout devrait se fluidifier. À cette occasion, un nouveau service vient renforcer le dispositif, le pôle animation vie locale : moyens humains, logistique du matériel... Tout s'organise pour les futurs événements. De plus, la Ville crée un comité local de la vie associative qui renforcera les relations entre toutes les forces vives. Nous ne manquons pas de revenir sur toutes ces initiatives prochainement.

Service vie associative :

maisondesassociations@saintbrice95.fr
Tél. : 01 39 33 24 77

LE MOT DE L'ÉLU

**Dominique Cousseau**

Adjoint au maire, délégué au Sport, aux Associations et au Vivre-ensemble

Créer une synergie, mutualiser nos forces pour élaborer des projets pour les Saint-Briciennes et les Saint-Briciens, voilà ce qui nous anime aujourd'hui et nous guide dans toutes nos actions avec les associations.

Il faut construire une vraie chaîne entre tous les acteurs et se donner les moyens de renforcer les liens, de s'entraider. Plus il y a de bonnes volontés, et nous en avons énormément, plus on fera de belles choses. C'est passionnant de voir que nous sommes finalement tous animés par la même envie : mieux vivre ensemble à Saint-Brice.

SAINT-BRICE, PREMIÈRE ÉTAPE DU BUS DE L'INITIATIVE EMPLOI !

Déployé par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV) et ses partenaires, ce dispositif de proximité et innovant viendra notamment à la rencontre des personnes éloignées de l'emploi et des porteurs de projets de création d'entreprise.



L'emploi, et d'autant plus depuis le début de la crise sanitaire, est une préoccupation de nombreux Français. Dans l'optique d'apporter notamment davantage de proximité dans la recherche d'emploi, la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, accompagnée de nombreux partenaires, lancera le *Bus de l'initiative emploi* le mardi 8 juin, à la gare de Saint-Brice. Première étape d'une longue tournée sur les communes du territoire, elle s'étendra jusqu'au 12 octobre, avec une pause estivale.

À noter qu'une deuxième date est prévue dans notre ville, le samedi 11 septembre, à Carrefour. Ce service itinérant et innovant, animé par l'association Créative, est notamment destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi. En venant au cœur des territoires et à la rencontre de leurs habitants, le *Bus de l'initiative*

emploi est une opportunité pour faciliter les démarches et un soutien précieux.

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET PERSONNALISÉ

En pratique, à l'intérieur du bus, un espace bureau est installé afin de garantir la confidentialité des échanges. Une connexion Internet est aussi mise à disposition des personnes reçues. Quel que soit votre âge, votre situation personnelle ou votre projet professionnel, une équipe spécialisée dans la recherche d'emploi et la création d'entreprise sera présente pour répondre à toutes vos interrogations. Aide à la rédaction du CV ou de la lettre de motivation, point sur les démarches à mettre en place, conseils, accompagnement... Chaque cas est traité de manière personnalisée. À noter que des entreprises locales pourront être présentes dans le bus en fonction de leurs besoins en recru-

tement afin de proposer des offres d'emploi, à l'image notamment du Carrefour de Saint-Brice.

UN LIEU RESSOURCE OUVERT À TOUS

Le *Bus de l'initiative emploi* sera aussi un lieu ressource dédié à l'information autour des permanences emploi de Plaine Vallée et des partenaires (Mission locale, Pôle emploi, etc.), sur les possibilités d'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre des chantiers d'insertion, sur les offres de formation ou encore les avis de concours. Le public adolescent/étudiant pourra aussi bénéficier d'une aide à la recherche de stages ou d'entreprises susceptibles de les accueillir en apprentissage. Enfin, le lieu permettra aux chefs d'entreprise locaux ayant des besoins en recrutement sur des emplois de proximité de rencontrer des candidats. Parmi les partenaires impliqués figurent Pôle emploi, la Mission locale, l'APEC, l'AFPA, le GRETA*, la Maison des volontaires, l'Association pour le droit à l'initiative économique.

* APEC : Association pour l'emploi des cadres – AFPA : Agence nationale pour la formation professionnelle – GRETA : Groupement d'établissements

Bus de l'initiative emploi, de 15 h à 18 h

- **Mardi 8 juin, gare de Saint-Brice**

- **Samedi 11 septembre, Carrefour**

Tél. : 01 30 10 90 40

Courriel :

emploi@agglom-plainevallee.fr

Site Internet :

agglom-plainevallee.fr



« L'EMPLOI : NOTRE PRIORITÉ ! »

Nicolas Leleux, maire de Saint-Brice, vice-président de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, délégué à l'Emploi et à l'Insertion par l'Économie

Accueillir la première date de ce bus, est-ce un atout pour la ville ?

Nous sommes ravis de lancer cette initiative. C'est un plus pour nos populations à un moment où la crise économique, liée au contexte sanitaire, a créé un choc sur l'emploi. C'est une opportunité d'apporter des solutions en venant directement à la rencontre des publics les plus éloignés de

l'emploi, et de faciliter leurs recherches, avec des offres et des conseils. Parallèlement à la lutte contre la Covid, nous travaillons dès aujourd'hui sur la relance économique.

Cette action est-elle le point de départ d'une dynamique nouvelle en faveur de l'emploi ?

L'emploi est un sujet qui me tient à cœur,

d'autant plus qu'il s'agit de ma délégation au sein de l'agglomération Plaine Vallée. C'est pourquoi en marge de ce Bus de l'emploi, notre Ville va plus loin en accueillant des permanences emploi de Plaine Vallée dans les locaux du RIJ (Recherches initiatives jeunes) les lundis, mardis et vendredis matin, en complément de celles du mercredi au Centre communal d'action sociale.



COMMUNICATION

Restez connecté(e)s

Pendant les vacances d'été, il n'y a pas de *Saint-Brice* magazine. Mais pas question pour autant de rester sans nouvelle de la Ville... Pensez à vous connecter sur le site Internet, suivez-nous sur la page Facebook et Instagram et abonnez-vous à la Newsletter. www.saintbrice95.fr

LIGNE H

Grands travaux

Aucun train de la ligne H ne circulera à partir de 22h30 en semaine jusqu'au 2 juillet et les week-ends des 19 et 20, et 26 et 27 juin, entre Paris Nord et Sarcelles/Saint-Brice. Des bus de substitution seront mis en place. maligneh.transilien.com

ANIMAUX

Pensez à identifier vos animaux

L'identification d'un chien ou d'un chat (tatouage ou puce électronique) est obligatoire. Elle permet de lui donner sa propre identité, de rendre officiel le lien avec son propriétaire, de le retrouver ou de le récupérer en cas de perte et donc de le protéger. Elle ne peut être réalisée que par des professionnels habilités, idéalement quand votre animal est jeune. À la veille des départs en vacances, pensez-y. Et surtout, ne l'abandonnez pas et ne partez pas sans lui !
Fichier national d'identification I-Cad : www.i-cad.fr
Centre d'appels : 09 77 40 30 77
Courriel : contact@i-cad.fr
www.identifier-mon-animal.fr



SENIORS

PLAN CANICULE : UN DISPOSITIF SOLIDAIRE

Dans le cadre du Plan local d'alerte et d'urgence, les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) sont mobilisés en direction des personnes âgées et fragiles, comme chaque année, en cas d'épisode de canicule.

Vous habitez Saint-Brice, vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus, résidant à votre domicile ou encore une personne en situation de handicap ? Il est possible, sur la base du volontariat, de vous inscrire ou de vous faire inscrire par un proche sur le registre communal des personnes isolées.

UNE VEILLE TOUT L'ÉTÉ

Créé par la Commune, il permet notamment de déployer des actions ciblées lorsque le Plan national canicule est mis en place, chaque année, entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. Dans ce cadre, le CCAS de Saint-Brice tient un registre des personnes âgées, isolées et fragiles.

UNE MOBILISATION DE CHAQUE INSTANT

En veille permanente pendant cette période, le CCAS active son plan de vigilance. En cas de déclenchement du Plan canicule par la préfecture, les agents municipaux contactent alors les personnes inscrites afin de prendre des nouvelles, d'être à l'écoute de leurs besoins ou encore de leur prodiguer des conseils pour faire face à la chaleur. Il s'agit d'appels téléphoniques quotidiens. En cas de non-réponse, un appel à une personne identifiée de confiance et un déplacement au domicile est envisageable.

S'INSCRIRE, C'EST FACILE !

Il est possible de venir récupérer un dossier d'inscription directement au CCAS au 14 rue de Paris, à l'Espace accueil, dans les boulangeries, les pharmacies de la ville, chez certains professionnels de santé, ou bien de le télécharger en ligne sur le site Internet www.saintbrice95.fr (rubrique Démarches et services/Santé et prévention).

DES SIGNES QUI DOIVENT M'ALERTER

Des crampes, une fatigue inhabituelle, des maux de tête, des vertiges ou encore des nausées : voici des symptômes à ne pas prendre à la légère. Dans ces cas, prenez

quelques mesures pour vivre au mieux les épisodes de forte chaleur.

DES BONS GESTES À ADOPTER

Commencez par boire régulièrement de l'eau et surtout pas d'alcool. Il est aussi conseillé de vous rafraîchir avec un brumisateur. Avec la chaleur, il faut manger en quantité suffisante et ne pas faire d'efforts physiques. Enfin, pour maintenir votre habitation au frais, pensez à fermer vos volets le jour pour éviter de faire rentrer la chaleur.

N'oubliez pas, pour terminer, de donner et de prendre des nouvelles de vos proches.

CCAS : 01 34 29 42 16

Courriel : ccas@saintbrice95.fr

LE MOT DE L'ÉLUE

Norah Tordjman,

Adjointe au maire déléguée au Scolaire, à l'Enfance, à l'Action sociale

Nous suivons près de 200 personnes

La crise sanitaire a permis de mieux faire connaître ce dispositif de Plan d'alerte et d'urgence et de toucher d'autres publics. Nous avons d'ailleurs utilisé ce registre, qui a pris encore plus d'ampleur et de sens, afin de contacter les personnes lors des confinements successifs. Nous pouvions ainsi prendre de leurs nouvelles, leur proposer un service d'aide pour les courses. L'équipe du CCAS est ainsi mobilisée et à l'écoute, depuis le début de la crise sanitaire, et tout l'été, dans le cadre du Plan canicule. Nous suivons ainsi près de deux cents personnes, contre une soixantaine avant la crise sanitaire. Nous rappelons que ce service est totalement gratuit et confidentiel pour les inscrits.



Nous sommes perfectionnistes pour que notre service soit irréprochable

Prestations funéraires soignées et personnalisées :
qualité du personnel,
formation de tous les membres de notre équipe,
qualité des véhicules.

**Pompes Funèbres
Marbrerie
Contrat obsèques**

Permanence 7j./7j. et 24h./24h. au 01 39 93 73 39

50, rue de Paris
Saint-Brice-sous-Forêt

www.requiem-funeraire.fr

N° d'habilitation : 20.95.0119
N°ORIAS : 20005339



Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h • Le samedi de 9h à 12h



Uniquement pour les habitants de SAINT-BRICE

- Déplacement offert
- Devis gratuit



**PLOMBERIE
SERRURERIE**



Contactez-nous au
06 59 27 27 27
24h/24

contact@depandiscount.com • www.depandiscount.com



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

CET ÉTÉ,
RESTEZ CONNECTÉS
À SAINT-BRICE



Ville de Saint-Brice-sous-Forêt

Ville de Saint Brice sous Forêt

@saintbricesousforet

www.saintbrice95.fr



FISCALITÉ - RETRAITE - TRANSMISSION - PRÉVOYANCE

**VOUS ACCOMPAGNER À
CHAQUE ÉTAPE DE VOS PROJETS
PATRIMONIAUX**

- Analyser ensemble votre situation
- Mettre en place des supports sur-mesure, adaptés à vos projets de vie



EVA SAADOUN

06 08 23 01 56 | eva.saadoun@liins.com



SASU au capital de 50 000 Euros - RCS PARIS 440 449 916 - Carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » n°CPI 7501 2018 000 024 262 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France et garantie par Lloyds 8-10 rue Lamennais - 75008 Paris par l'intermédiaire du courtier Versipien Société de courtage en assurances - Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque immatriculés au registre ORIAS sous le numéro 07027129 Conseil en investissement financier adhérent à l'association CIP - E003586 - Crédit photo : AdobeStock

**SAINT-BRICE
MAGAZINE**

Contact Publicité :

Marie-Lorraine PERINET
06 40 25 53 53
perinet@hsp-publicite.fr

vosre régie publicitaire

01 55 69 31 00



vous conseille pour vos insertions et créations

HANDICAP

FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

La Ville et l'association Entraide autisme en Val d'Oise (EAVO) organisent des ateliers robotique encadrés par des professionnels.



Séance du mercredi 5 mai en présence d'un animateur et de quatre enfants dont deux porteurs d'un handicap.

Les objectifs de cette initiative, lancée dans les accueils de loisirs, sont nombreux. Tout d'abord, cela permet de mettre en relation des enfants autistes avec d'autres non porteurs de handicap, autour d'activités centrées sur la robotique. Cette rencontre favorise ainsi la stimulation des enfants, encourage les interactions de qualité, mais également développe leur sociabilisation et leur communication, en mettant à leur disposition des jeux pour lesquels ils ont une attirance et des compétences particulières. « Il y a un double enjeu car cela sensibilise des deux côtés : un enfant se sociabilise, tandis que l'autre perçoit et apprend la différence. Cela permet de faire disparaître les préjugés », souligne Brahim Hammouti, éducateur en libéral, spécialisé dans le handicap des enfants et intervenant pour l'association Entraide autisme en Val-d'Oise.

DES ATELIERS SUR-MESURE

Les ateliers, mis en place depuis le mois de mars, se déroulent tous les mercredis, de 10 h à 12 h à l'accueil de loisirs primaire de La Plante aux Fla-

mands. Ils sont destinés aux enfants âgés de 6 à 11 ans présentant des troubles du spectre autistique, et ce, en accès gratuit (sous réserve d'inscription à l'Espace accueil). Actuellement, les ateliers se composent de six enfants, dont deux sont porteurs de handicap.

Ils s'articulent principalement autour du maniement d'outils robotiques et numériques dont le but est de renforcer les habilités sociales et cognitives : structuration de pensée (codage avec Scratch), mise en place d'une stratégie coopérative (robot Bee Bot), recherche commune de solutions (Dash), compréhension d'histoire (kit Osmo), créativité et imaginaire (création de jeux vidéo).

LA ROBOTIQUE AU SERVICE DU HANDICAP

Ces temps d'échanges hebdomadaires rentrent dans le cadre d'un projet* plus vaste consacré à l'utilisation de la robotique pour le développement et l'épanouissement des enfants autistes. Des ateliers de programmation sont organisés également tous les vendredis par EAVO, de 17 h à 19 h, à l'accueil de loisirs

Planète jeunes, pour les enfants de l'association. L'attraction principale de ces moments d'échanges et de travail est le robot Nao, véritable outil thérapeutique. Il a déjà fait ses preuves et a comme principales caractéristiques d'atténuer certains symptômes autistiques, comme le déficit d'attention conjointe, et favorise également la généralisation des compétences. « La robotique est très stimulante pour les enfants porteurs de handicap, le robot capte leur attention. C'est un excellent motivateur ! » précise Frédérique-Jeanne Besson, présidente de l'association Entraide autisme en Val-d'Oise et responsable de l'antenne de Saint-Brice-sous-Forêt.

* Les partenaires : Syndicat mixte Val-d'Oise numérique, Fondation Philippe Sibieude, Fondation SNCF, association Smile Compagnie et Ville de Saint-Brice.

Association Entraide autisme en Val-d'Oise : 06 35 44 85 32
www.entraide-autisme.org
Service enfance : 01 34 29 42 77
Espace accueil : 01 34 29 42 00




TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Rendez-vous dans les bureaux de vote les 20 et 27 juin pour les élections départementales et régionales. Notre petit guide vous rappelle les points importants de ce double scrutin.




Quel est le rôle du Département ?

101 départements
4 108 conseillers départementaux élus pour six ans






SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

-  Personnes âgées
-  Aide sociale à l'enfance Handicap
-  Le Département instruit et finance le RSA et l'APA*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

-  Protection des espaces naturels
-  Voirie départementale
-  SDIS (Services départementaux d'incendie et de secours)

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

-  Collèges
-  Sauvegarde du patrimoine
-  Bibliothèque de prêt
-  Infrastructures sportives
-  Musées départementaux

* RSA : Revenu de solidarité active - APA : Allocation personnalisée d'autonomie

Quel est le rôle de la Région ?

18 régions
1 758 conseillers régionaux élus pour six ans

-  Transports et mobilités
-  Emploi et formation
-  Éducation (lycées) et enseignement supérieur
-  Économie innovante et tourisme
-  Aménagement du territoire et transition écologique
-  Agriculture, forêt, pêche
-  Sport et culture
-  Santé

QUELLE EST LE MODE DE SCRUTIN ?

Pour les élections départementales, on vote pour un binôme constitué d'un homme et d'une femme, qui se présente à l'échelle de son canton. Le mode de scrutin majoritaire à deux tours s'applique. En effet, seul le binôme arrivé en tête est élu, les autres n'obtiennent pas de siège. Pour les élections régionales, on élit une liste de candidats, composée d'autant d'hommes que de femmes. Il s'agit en revanche d'un scrutin proportionnel à deux tours. Les sièges sont ainsi répartis en fonction du score obtenu par chaque liste ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés.

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION ?

En raison de la crise sanitaire, la procédure est simplifiée. Vous pouvez désormais faire votre demande en ligne sur maprocuration.gouv.fr puis vous rendre au commissariat de police ou à la gendarmerie pour valider votre document. Deux procurations par personne sont exceptionnellement autorisées. Le jour du scrutin, vous voterez donc à la fois en votre nom, mais aussi pour la ou les personnes ayant décidé de vous confier l'expression

de leur vote. Il faut bien sûr se rendre dans le bureau de vote auquel la personne est rattachée. La procuration est gratuite et ne nécessite aucun motif.

QUELLES SONT LES MESURES MISES EN PLACE DANS NOS BUREAUX DE VOTE ?

Pour assurer la sécurité de chacun, nous rappelons que l'accès au bureau de vote sera limité à trois électeurs maximum en même temps et qu'une file d'attente sera matérialisée au sol à l'extérieur. Du gel hydroalcoolique sera disponible en entrée et en sortie des bureaux de vote. Chacun

est invité à apporter son propre stylo de couleur (en fonction des dernières directives, nous pourrions compléter cette information sur nos autres supports de communication). Des protections en plexiglas seront, de plus, installées devant les membres de chaque bureau de vote.

QUELS SONT LES HORAIRES ?

Dimanche 20 et 27 juin 2021, les neuf bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8 h à 20 h, sans interruption.

■ Espace accueil : 01 34 29 42 00

TENUE DES BUREAUX DE VOTE : LA VILLE RECHERCHE DES ASSESSEURS ET SCRUTATEURS

Les assesseurs en fonction sont, avec le président et le secrétaire, membres du bureau de vote. Au cours de la journée, ils sont chargés de contrôler les émargements et l'apposition sur la carte électorale d'un timbre portant la date du scrutin. Ils peuvent, à la demande du président, vérifier l'identité des électeurs. Une fois le scrutin clos, ils surveillent également le dépouillement effectué par les scrutateurs. Ces deux tenues de poste sont bénévoles et non rémunérées.

Vous êtes intéressé(e) ? Merci de prendre contact : cabinetdumaire@saintbrice95.fr

04 juin

www.saintbrice95.fr

Les Gorgeon en vadrouille

Cette exposition photo, disponible sur le site Internet de la Ville, retrace l'aventure d'une famille de Valmondois dans le Val-d'Oise, partie pour un périple caritatif à travers l'Asie. Japon, Chine, Népal, Vietnam, Indonésie... Des cartes postales insolites !



Vivez le bel été saint-bricien !

Avec la levée de certaines restrictions liées à la crise sanitaire et le retour à une vie « presque normale » revient le temps de souffler et de participer à divers événements. Laissez-vous porter au gré de vos envies...

17 juin • 19 h (sur réservation)

Bibliothèque

Un p'tit apéro ?

L'apéro graines, rendez-vous connu des amateurs de jardinage, fait son retour. Autour de la thématique de la Méditerranée, ce moment convivial sera l'occasion d'échanger et de partager divers plats ensoleillés.

Apéro graines 24 octobre 2019



12 juin • 20 h 30

TOPF Silvia Monfort

Pour les beaux yeux de Chimène

Le théâtre Silvia Monfort accueille pour sa réouverture Chimène Badi, sublime voix de la chanson française. Une occasion de vivre un instant hors du temps au son de ses plus grands tubes.

12 juin • 14 h (sur réservation)

Parc Édith Piaf

Laissez-vous conter...

Découvrez la culture marocaine de manière ludique et rythmée avec cette séance de conte (1 h), proposée par la bibliothèque et intitulée « Dans ma maison ». Avec Nezha Chevé, conteuse, et Florent Gateau, musicien. Pour les 4 ans et plus.

Du 8 au 30 juillet

Accueils de loisirs et Les Charmilles

Un été de loisirs

Entre les 6T stages, le mini-séjour, un stage de DJ ou des animations sportives, le bel été saint-bricien fera vibrer nos jeunes. Le jardinage, l'écologie et la nature feront aussi partie des thématiques phares.

12 septembre

De 10 h à 17 h

CCS Lionel Terray

C'est la rentrée... des associations !

Pour la deuxième année, le Forum des associations vous accueillera sur trois espaces (gymnase, salle de ping-pong et hall d'entrée). Un moment important pour nos associations, désireuses de renouer avec tous les Saint-Briciens et Saint-Briciennes.

5 septembre

De 10 h à 17 h

Parc Georges Brassens

C'est la fête

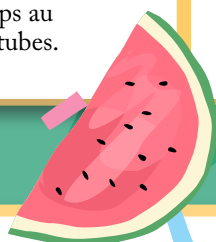
La fête de Saint-Brice se veut comme un nouveau temps fort annuel, festif et convivial pour toute la famille. Un moment pour se retrouver et prolonger l'esprit de l'été au moment de la rentrée.

13 juillet • 22 h

Stade Léon Graffin

Allumer le feu !

L'incontournable feu d'artifice célébrant la Fête nationale promet d'être magique, avec les films de Walt Disney à l'honneur cette année (voir en page 12).



19 juin • de 17 h 30 à 22 h 45

Parc de la mairie

En avant la musique !

La Fête de la musique, événement festif et convivial, tendra le micro tout autant aux artistes amateurs locaux qu'aux professionnels du conservatoire. En fin de soirée, place à la danse avec un DJ (voir en page 12) !



Du 21 au 28 juin

CCS Lionel Terray

Les artistes en herbe exposent

L'école municipale de dessin dévoile les œuvres des jeunes artistes en herbe. Malgré une année certes hachée, cela n'a pas empêché l'inspiration et la créativité autour du thème de la conquête spatiale.



18 juin • 20 h 30

TOPF Silvia Monfort

Pas de panique !

Dans « *Panique au ministère* », comédie de boulevard, Rebecca Hampton, Philippe Chevallier et Julie Arnold vont faire voler en éclat l'ambiance plutôt austère des cabinets ministériels.



25 juin • De 18 h 30 à 23 h

(sur réservation)

Ludothèque Bernard Tronchet

Comme on s'retrouve !

La ludothèque vous convie à une soirée jeu intitulée « *Les P'tites Retrouvailles !* » pour renouer avec les parties de jeux de société et le plaisir d'être ensemble. Entre coopération et ambiance, il y en aura pour tous les goûts.

**Du 30 juin
au 21 juillet**

De 15 h à 16 h 30

Parcs de la ville

Gare au loup !

Cette action hors les murs conjointe de la bibliothèque et de la ludothèque B. Tronchet sera une animation ludique et interactive autour du jeu « *Les Loups-Garous de Thiercelieux* », d'albums et de romans.



26 juin • 20 h 30

TOPF Silvia Monfort

Quand un trio devient quatuor

« *Pair et Manque* », c'est l'histoire de trois amis qui refont le monde chaque dimanche dans leur bar fétiche. Leurs certitudes vont tomber lorsqu'une certaine Ludmila fera son apparition au sein du trio...



Fête-nous rêver !

Deux grands rendez-vous marqueront particulièrement de leur empreinte l'été saint-bricien : la Fête de la musique et le feu d'artifice dans le cadre de la Fête nationale. Présentation de ces dates incontournables.

Si le programme final de la Fête de la musique est susceptible d'être modifié en raison de l'évolution de la crise sanitaire, les grandes lignes et l'intention ont déjà été posées par la Municipalité depuis plusieurs semaines. Le samedi 19 juin, le rendez-vous est pris au parc de la mairie entre 17 h 30 et 19 h 30, pour débiter avec une représentation des élèves du conservatoire de la commune. Après un interlude musical, les professeurs du conservatoire municipal Claude Debussy se produiront sur la scène de 20 h à 21 h 30 pour accompagner les chanteurs et les chanteuses amateurs de notre commune, qui ont répondu positivement à notre appel à candidature sous forme de grand casting. Cette année, tous les talents sont mis à l'honneur et valorisés, que l'on soit amateur ou professionnel. Nul doute que les habitants seront prêts à saisir leur chance et à brandir le micro pour enflammer la scène ! Pour certains, ce sera peut-être une grande première et un souvenir assurément inoubliable.

QUAND LA MUSIQUE NOUS RASSEMBLE

Enfin, à partir de 21 h 30, un DJ animera la fin de soirée pour terminer cette journée festive et musicale en beauté. Quels que soient les styles représentés (rock, rap, variété, électro, pop, etc.), l'essentiel sera avant tout de partager avec le public et d'offrir un moment de convivialité bienvenu et attendu par tous en cette période compliquée. Assurément, avec le sport,

il n'y a que la musique qui est capable de tous nous réunir et de nous faire vivre de belles émotions tous ensemble.

Bon à savoir : un espace restauration avec des food trucks et des associations sera proposé. De quoi régaler également vos papilles tandis que vos oreilles vibreront au son des concerts successifs proposés lors de la soirée.

De 17 h 30 à 22 h 45, parc de la mairie

PLEIN LES YEUX... ET LES OREILLES !

Le feu d'artifice de la Fête nationale, qui sera tiré le mardi 13 juillet au stade Léon Graffin, à partir de 22 h, promet de belles surprises. Tout autant apprécié des petits que des grands, c'est toujours un moment magique et l'occasion d'essayer de deviner de quelles couleurs seront les fusées une fois qu'elles exploseront dans le ciel.

Rouge, blanc, vert, bleu, orange...

Il y en aura pour tous les goûts !

Que serait un feu d'artifice sans un thème fort et un accompagnement musical digne de ce nom ? Cette année, la Municipalité a choisi de rendre hommage aux films de Walt Disney dont les thèmes musicaux sont fédérateurs, indémodables et dans les mémoires de chacun. Alors, pourra-t-on entendre les célèbres musiques aux sonorités africaines du « *Roi Lion* », ou celles plus orientales entendues dans « *Aladdin* » ? Ou alors des chefs-d'œuvre de la musique classique issus de « *Fantasia* », des titres dansants du « *Livre de la jungle* » ou plus jazz des « *Aristochats* » ? Enfin, vous ne devrez pas échapper à « *La Reine*

des neiges » et son tube planétaire que connaissent par cœur tous les enfants et leurs parents ! Alors, pour le découvrir, il faudra bien sûr répondre présent pour cette grande fête qui illuminera sans aucun doute le ciel saint-bricien de mille feux.

À partir de 22 h, stade Léon Graffin



« Créer du vivre-ensemble »

Céline Bonnat, Directrice de l'animation du territoire et des services à la population

Cette direction regroupe quatre pôles (animation vie locale, centre communal d'action sociale, accueil citoyen et service culturel). L'objectif de sa création est d'impulser une nouvelle dynamique territoriale qui favorise le vivre-ensemble, en s'appuyant notamment sur la transversalité des services, et en élaborant des projets communs en faveur de l'ensemble de la population.

ENVIRONNEMENT

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON FLÂNER

La nouvelle Municipalité souhaite vous proposer une ville plus verte, plus fleurie et plus durable. Une nouvelle dynamique a été lancée depuis son arrivée, avec la mise en place de nombreux projets.



Profitez d'une promenade apaisée en plein cœur de la ville, voyagez de parc en parc à la découverte de la nature urbaine. Saint-Brice-sous-Forêt vous offre une ville agréable à vivre avec ses cinq parcs. Profitez des aires de jeux pour les enfants et des espaces sportifs ; découvrez la richesse du patrimoine végétal et statuaire ; respirez le parfum des fleurs !

Et tous ensemble, nous sommes acteurs de la propreté de notre ville ! Un peu de bon sens, de respect et quelques gestes simples au quotidien suffisent pour contribuer au bien vivre ensemble et à un cadre de vie agréable pour tous. Pour rappel, vous encourez jusqu'à 450 euros d'amende en cas d'infraction ou de nuisances sonores ou nocturnes.

PARC JACQUES BREL

Aire de jeux : pour les enfants âgés 2 à 10 ans



Horaires d'ouverture :
Janvier, février, novembre et décembre : 9 h à 17 h
Mars, avril, septembre et octobre : 8 h 30 à 19 h
De mai à août : 8 h à 20 h

PARC DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture : toute l'année de 7 h à 22 h



Équipement sportif : un terrain de pétanque



Aire de jeux : enfants âgés de 2 à 8 ans

PARC GEORGES BRASSENS

Aire de jeux : enfants âgés de 1 à 12 ans



Équipements sportifs : trois terrains de football et un parcours de fitness, composé de huit modules, à votre disposition pour vous permettre d'entretenir votre force musculaire, vos articulations, votre cœur, votre respiration...

PARC MARIE-DOMINIQUE PFARR

Horaires d'ouverture : toute l'année de 7 h à 22 h

PARC ÉDITH PIAF

Accès libre

POLICE MUNICIPALE :
UNE PRÉSENCE RENFORCÉE

Depuis le 15 mai, les policiers municipaux sont désormais présents du lundi au samedi et certains dimanches de l'année. Des rondes, de jour comme de nuit, sont mises en place afin de veiller au cadre de vie des habitants.

Rens. au 01 34 29 42 17

Patrouille : 06 30 10 02 30



SANTÉ

ENCORE PLUS DE VACCINATIONS À SAINT-BRICE

Pour répondre aux échéances fixées par le Gouvernement sur la vaccination de la Covid-19 et à la forte demande de la population, le centre de vaccination de la ville est monté en puissance depuis quelques semaines.

Depuis la mi-mai, le centre de vaccination, ouvert depuis le 18 janvier du mercredi au vendredi, et dernièrement parfois certains samedis, accueille les personnes candidates au vaccin en nocturne, jusqu'à 21 h. Des créneaux horaires élargis rendus possibles au départ par l'octroi de doses supplémentaires, mais aussi grâce à la forte mobilisation des professionnels de santé et de nombreux agents municipaux de la Ville ou des communes environnantes de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée pour assurer cette mission de service public.

Même si le calendrier vaccinal, avec des critères prioritaires d'âges, de professions ou de santé s'imposait jusqu'au 31 mai à la prise de rendez-vous, de nombreux citoyens qui ne rentraient pas forcément « dans les clous » ont bénéficié d'une première injection. Un seul but : ne jeter aucune dose bien sûr et vacciner un maximum de personnes d'ici l'été comme le souhaite le Gouvernement. Une course contre la montre qui semble porter ses fruits, au regard des chiffres annoncés quotidiennement par les médias : près de 24 millions de Français ont reçu une première dose à cette heure (35 % de la population), dont 4 millions de Franciliens.

FAVORISER L'ACCÈS AU CENTRE

Afin de mieux guider la population vers le centre de vaccination, situé au sein de la

Maison des associations et de la salle La Vague, la Ville a installé une signalétique dans les rues environnantes et en entrée de ville. De même, au sein du centre, tout est mis en place pour fluidifier l'accueil du public, les « premières et les deuxièmes doses » inscrites via le site Internet www.keldoc.fr ou par la ligne Solidarité Covid. Certains jours, le centre de vaccination ouvre aussi ses portes aux personnes qui ont eu recours au site Covidliste.

TOUJOURS PLUS DE PERSONNES VACCINÉES

De deux cents doses par semaine à l'ouverture du centre, nous sommes actuellement à plus de 3 000 personnes vaccinées par semaine, toujours en trois jours. Une vraie performance logistique et humaine grâce à l'engagement sans faille de tous. Le jeudi férié de l'Ascension aura été la journée record, avec 1 457 vaccins administrés. De nombreux retours positifs, des témoignages de sympathie et de reconnaissance, encouragent les équipes au quotidien.

DU RENFORT LOGISTIQUE ET HUMAIN

Avec l'ouverture de la vaccination aux plus de 18 ans annoncée mi-juin, et finalement avancée au 31 mai, la Ville a su anticiper le prochain afflux conséquent à venir. À cette date, un barmum est installé sur le parking de la salle La Vague qui devient le nouvel espace de repos. Cet investis-

sement qui se veut pérenne jusqu'à la fin annoncée de la campagne de vaccination d'ici l'automne (nous l'espérons fortement !) est entièrement stabilisé, avec un plancher, et même chauffé pour le confort des patients et du personnel, si besoin. La Ville a lancé plusieurs recrutements administratifs pour faire face à la montée en puissance du centre. L'Agence régionale de santé contribue fortement à une partie de ces dépenses de fonctionnement afin de soutenir les efforts de la Municipalité. Elle reçoit également le renfort de la Fédération nationale de la protection civile certains jours et des discussions sont en cours pour bénéficier du concours de la Croix-Rouge française. Avec les beaux jours arrivant et les vacances qui se profilent, nous vous rappelons toutefois qu'une fois vacciné(e)s, les gestes barrières restent toujours d'actualité et nous vous invitons à rester vigilant(e)s pour vous et votre entourage.

Centre de vaccination (Maison des associations) 5 bis rue de la Forêt

Du mercredi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 21 h

Prendre rendez-vous

- sur les sites www.keldoc.com et covidliste.com
- appeler la ligne Solidarité Covid : 01 34 29 42 76

LE CHIFFRE DU MOIS

70 800

C'est le nombre de personnes vaccinées depuis le 18 janvier 2021 sur les trois centres de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, à la date du 26 mai.

UN QR CODE À CONSERVER

À l'issue de votre injection, première et deuxième, en centre de vaccination, un document vous est remis avec un QR code à conserver précieusement. Si vous utilisez l'application TousAntiCovid, vous pouvez le scanner pour l'enregistrer. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le récupérer directement sur le site Internet www.ameli.fr (via votre espace personnel).

SERVICES MUNICIPAUX

À DÉCOUVRIR PROCHAINEMENT : VOTRE FUTURE MAIRIE

Si la date exacte n'est pas encore arrêtée, *Saint-Brice magazine* vous dévoile le phasage du déménagement à venir de plusieurs de ses services municipaux.



Ce n'est pas un scoop, bientôt les Saint-Briciennes et les Saint-Briciens disposeront d'une nouvelle mairie. Un projet décidé et mis en œuvre sous la précédente mandature, qui a fait l'objet de quelques aménagements jugés nécessaires. Après de nombreuses réflexions et en raison de la crise sanitaire, le déménagement a été décalé (initialement prévu en 2020) notamment pour finaliser ce qui n'avait pas été pris en compte : végétaliser les abords, créer un accès de la rue de Paris, prévoir un parking, accueillir de nouveau du public, etc. Le maire s'est exprimé à ce sujet dans le *Saint-Brice magazine* (ndlr : Janvier 2021) et a clairement affirmé ses nouvelles orientations pour donner plus de sens à la future mairie, réhabilitée depuis de nombreuses années, et assurer l'avenir des services à la population et des services municipaux.

UN DÉMÉNAGEMENT EN PLUSIEURS ÉTAPES

La grande nouveauté tendra au retour de l'Espace accueil et des services aux usagers, au sein du futur hôtel de ville, afin d'assurer ce contact essentiel aux habi-

tants. Comme le soulignait le maire, « *un service public de proximité passe par des visages, un contact, un bonjour, un sourire en mairie* ». D'autres services situés au 14 rue de Paris déménageront cet été, comme la direction générale des services, les services communication et ressources humaines, le maire et son cabinet.

La libération des locaux de l'Espace accueil (16 rue Pasteur) permettra alors d'enclencher la deuxième phase, celle des aménagements pour recevoir la police municipale. Le maire a souhaité replacer la sécurité en centre-ville pour plus de proximité et d'efficacité dans leurs interventions ; le positionnement actuel excentré ne favorisant pas la réactivité.

Enfin, dans un troisième temps, les locaux libérés et réaménagés de la police municipale (97 rue Paris) permettront d'accueillir les derniers services municipaux, normalement à l'automne : les finances, l'éducation, la famille et la jeunesse. En parallèle de ce déménagement,

les études relatives au devenir de l'actuel hôtel de ville seront lancées.

UNE COMMUNICATION À SUIVRE

Ce numéro d'été du *Saint-Brice magazine* étant le dernier avant la rentrée de septembre, la Ville mettra bien sûr tout en œuvre pour communiquer au mieux sur les échéances à venir pour assurer la continuité du service public et aider les habitants dans leurs démarches, occasionnant le moins de désagréments possible.

Aussi, nous invitons les Saint-Briciennes et les Saint-Briciens à consulter régulièrement le site Internet www.saintbrice95.fr, les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), les panneaux d'affichage, le mobilier urbain...

Nous ne manquerons pas de solliciter également vos commerces locaux pour relayer cette information au plus grand nombre d'entre vous.

*Un déménagement
en trois étapes
pour assurer
la continuité
des services.*

**Futur hôtel de ville : 93 rue de Paris
Tél. : 01 34 29 42 00**

Julien

Photographe, amateur de sensations

QUE CE SOIT EN HAUT D'UN GRATTE-CIEL OU PLANQUÉ EN FORÊT, JULIEN SAISIT, AVEC BEAUCOUP DE GRÂCE, LA NATURE ET SES ANIMAUX.

Depuis cinq ans, Julien shoote Paris sous des angles imprenables. « J'ai photographié Paris quasiment depuis toutes les tours du quartier de la Défense. J'utilise différentes focales : du 16 au 500 mm. Je fais beaucoup d'écrasement de perspectives pour obtenir des compositions originales. » Le résultat est sublime lorsqu'on regarde, sur son compte Instagram, la tour Eiffel, le Sacré-Cœur, la tour Montparnasse... Mais ce Saint-Bricien de trente-sept ans préfère rester discret : « Quand j'ai débuté, j'avais envie de faire des images de la capitale comme on ne l'avait jamais vue. J'ai commencé à rechercher des angles un peu différents. J'ai beaucoup marché, observé. Puis, un jour, je me suis lancé en grim pant des échafaudages ou des grues. » De préférence la nuit, matériel vissé sur le dos, il arrive ainsi à se faufiler partout ou presque. Comme un chat... « Il faut avoir une grande faculté d'adaptation », précise-t-il. L'art de la débrouille et surtout



Le premier animal que j'ai vu était un jeune chevreuil qui a tourné autour de moi pendant dix minutes. C'était surréaliste ! Je n'oublierai jamais ce moment.



sa capacité physique lui permettent d'accéder à des toits de monuments emblématiques de la capitale. « Je m'entraîne beaucoup : cardio, tractions, pompes... Tout ce qui peut me permettre d'avoir de bons appuis et une solide endurance pour me sauvegarder en cas de problème. » Petit à petit, il arrive à se créer également un réseau de personnes qui lui permettent d'accéder en haut des immeubles de grande hauteur (IGH) à la Défense. « J'ai pris conscience récemment que ce sont des vieux rêves de gamin que je réalise enfin. Depuis tout petit, j'adorais ça. Quand j'avais onze ou douze ans, le soir avec les amis de mon quartier, j'escaladais le toit des écoles ou la salle des fêtes. C'était ancré en moi depuis longtemps. J'ai fini par le refaire sans m'en rendre compte, en y ajoutant la photographie. » Peu à peu, il mixe dans ses images urbaines les phénomènes météorologiques : soleil, lune, arc-en-ciel, orage... Les clichés sont superbes. Puis, le premier confinement en mars 2020 tombe. Curieusement, ce moment de vie va le pousser à réaliser un autre rêve de gamin : la photographie animalière.

« LA FORÊT : MON LIEU DE RESSOURCES »

« Lorsque je courais en forêt de Montmorency, j'observais les animaux d'un œil mais je pensais que c'était impossible de les photographier tellement ils sont vifs. Lorsque le confinement m'est tombé dessus, il m'était impossible de rester enfermé chez moi entre quatre murs. Je suis parti en forêt et j'ai attendu dans les sous-bois... Le premier animal que j'ai vu était un jeune chevreuil qui a tourné autour de moi pendant dix minutes. C'était surréa-

liste ! Je n'oublierai jamais ce moment. » La passion se révèle. Orné d'un tissu militaire sur la tête, il se cache, rampe, alterne les lieux de planques. Cette approche, appelée la billebaude, est une technique photographique consistant à réaliser de courts affûts. « Je peux rester en forêt jusqu'à 4 heures parfois », ajoute-t-il. Pour augmenter ses chances de tomber sur un chevreuil, un renard ou encore un écureuil, le mieux est de venir le matin ou en fin de journée, notamment l'été. Parmi ses meilleurs souvenirs d'affût, il a pu observer une famille de sangliers et ses marcassins, un renard un soir d'été ou bien tout récemment un brocard et une chevrette à quelques mètres. Toutefois, il ne se met jamais la pression pour réaliser ses photos et préfère laisser venir les choses. « Il ne faut jamais forcer. » Si l'animal s'enfuit, il ne va pas insister pour ne pas le stresser et rebrousser chemin. « L'idée est de les observer sans un bruit, pour ne pas les déranger. » Depuis le déconfinement, il a constaté de plus en plus de monde en forêt qui se promène en faisant beaucoup de bruit. Julien exerce ses passions toujours avec un respect absolu de son environnement : « Que ce soit un monument historique ou la forêt, ma règle est de ne jamais rien dégrader et me faire discret le plus possible. » Julien conclut : « Plus je connais la ville, plus j'aime la nature. La forêt est devenue mon lieu de ressources. »

Suivez ses comptes Instagram :
www.instagram.com/julianoz_vision_nature
www.instagram.com/julianoz_photographies



DES SPORTIFS QUI BRILLEN

Malgré la crise sanitaire, le Karaté MMA Saint-Brice-sous-Forêt a pu maintenir des entraînements à distance et des participations à des compétitions en ligne. La dernière en lice, en avril, fut la compétition Île-de-France E-KATA. Des jeunes athlètes se sont distingués, avec deux médailles d'or (Joahn Deternoz, Pupille - Enzo D'Onghia, Cadet 1) et deux médailles d'argent (Diallo Laïssi, Pupille - Siradjou, Cadet 2). La prochaine compétition où ils devront briller sera la 2^e Coupe des Pays de la Loire.

PLUS DE PHOTOS SUR
LE SITE INTERNET



UNE COMMÉMORATION TRICOLORE

La secrétaire d'État Nathalie Elimas, chargée de l'Éducation prioritaire, le président de l'Union nationale des combattants Robert Desnoyelle, le député Dominique Da Silva, le maire de Saint-Brice-sous-Forêt Nicolas Leleux, le sous-préfet Denis Dobo-Schoenenberg, les élus, et les représentants des corps constitués (la commissaire de police nationale de Sarcelles, la capitaine du SDIS...) ont rendu hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté et la paix. Le maire en a profité aussi pour remercier les habitants qui ont contribué au pavoisement de la ville.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

NOTRE CHOIX ? NOTRE VILLE !

Alors que de nombreux pays connaissent encore une forte tension sanitaire, l'étau de la crise se desserre en France, à la faveur d'un déconfinement prudent qui nous permet de reprendre le fil de la vie saint-bricienne autour d'un moment en terrasse, d'une activité culturelle ou sportive, ou encore à la faveur de nos commerces.

Quel plaisir tandis que la campagne de vaccination s'accélère partout, avec l'ouverture anticipée à tous les + de 18 ans, sans condition, depuis le 31 mai. Le centre de Saint-Brice suit ce rythme, avec un record de 3 085 vaccinés en 3 jours, la semaine du 10 mai. Bravo !

Dans ce contexte rassuré, vous serez appelé(e)s à choisir vos conseillers départementaux et régionaux, les 20 et 27 juin prochain.

Voter est votre droit, exercez-le.

Votre Municipalité prépare l'organisation de ces élections, c'est son devoir.

Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions, grâce au travail d'arrache-pied des services municipaux – qu'ils en soient remerciés. Ce double scrutin implique logiquement des besoins humains plus importants. Nous proposons à tout citoyen inscrit sur les listes électorales de prendre part à ce moment de vie citoyenne en devenant assesseur ou scrutateur, dans l'un des 9 bureaux de vote de la ville. Ce sera aussi une occasion de rencontrer vos élus.

Une élection n'est jamais un acte anodin. Elle impacte, d'une manière ou d'une autre, notre quotidien.

La Région exerce ses compétences dans les lycées, les transports (source régulière d'attentes), la formation professionnelle ou le développement économique.

Les compétences du Conseil départemental concernent quant à elles 40 % de votre vie quotidienne. Il gère les collèges et les routes départementales, veille à l'aménagement des territoires et à leur attractivité. Et il exerce la responsabilité de l'action sociale.

Votre participation, dès le dimanche 20 juin, revêt donc une importance particulière pour notre ville.

Votre choix se fera au regard des candidat(e)s que vous jugerez en capacité d'agir collectivement, dans l'intérêt général, dans l'intérêt de nos territoires donc, de facto, dans l'intérêt de notre agglomération et de Saint-Brice-sous-Forêt.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

TOUS AUX URNES !

Les 20 et 27 juin prochains, auront lieu les élections départementales et régionales.

Les élus départementaux représentent les villes de leur canton au Conseil Départemental et agissent ainsi, à l'échelon supérieur de la commune, en faveur des habitants.

De fait, ces élections, qui semblent souvent éloignées de nos préoccupations, sont pourtant essentielles à notre vie de tous les jours.

Le conseil départemental agit pour notre vie quotidienne au regard de ses nombreuses compétences : solidarité (accompagnement du handicap, des personnes âgées, de la précarité), construction et entretien des collèges, entretien des voies départementales, gestion de certains transports, soutien financier à la culture, aux associations et au sport. Au-delà de ce rôle propre, le Conseil Départemental soutient les communes dans leurs projets d'investissement par l'attribution de subventions.

L'intérêt pour la ville de Saint-Brice est donc d'être représentée à l'échelon départemental par une personne habitant la commune, désirant s'investir pour être au cœur des décisions. Pourtant, actuellement, un des conseillers départementaux en poste n'habite même pas le canton !

Soraya Leprince, colistière de Jean-Pierre Yalcin aux élections municipales de 2020, se présente à ces élections. Avec ses colistiers, elle aura à cœur de défendre notre canton, et pour Saint-Brice en particulier, de faire avancer des projets tels que la sécurisation des abords du collège de Nézant dans l'intérêt de nos enfants, l'aménagement du carrefour des D301 et D125, où l'on compte trop d'accidents de personnes, le développement de circulations douces, le soutien à nos associations, le développement culturel.

Le temps des hommages,

Une fois de plus, il convient, hélas, de rendre hommage aux policiers décédés récemment dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi qu'à cette jeune femme, victime, encore une fois, d'un conjoint violent ; toutes nos pensées vont à leurs familles.

Continuez de prendre grand soin de vous.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

APRÈS LES TILLEULS...

Les Saint-Briens ont encore en mémoire le projet de construction de 50 logements rue des Tilleuls répartis sur deux immeubles ? Projet immobilier, qui face à la mobilisation des riverains constitués en collectif avait été abandonné, le promoteur et l'ancien maire ayant dû renoncer.

Depuis lors, les Saint-Briens ont élu une nouvelle équipe pour administrer les affaires de la commune. Ces mêmes élus, alors candidats, avaient professé pendant la campagne électorale le « vivre-ensemble » et livré leur vision environnementaliste pour drainer les voix des électeurs.

S'il est indéniable que les promesses n'engagent que ceux qui les émettent, les Saint-Briens n'ont en revanche pas la mémoire courte. Ils sauront rappeler à nos édiles les engagements pris en matière d'urbanisme et, si nécessaire, se mobiliser contre toute atteinte à leur cadre de vie.

La campagne électorale passée, nos édiles une fois en fonction, ont oublié leurs promesses. En témoigne la signature le 2 avril d'un permis de construire rue des Marais autorisant la construction de cinq appartements à la place d'une maison individuelle, opération certes de moindre ampleur que celle de la rue des Tilleuls mais oh combien très lucrative pour le bénéficiaire et qui, sur le plan architectural, ne cadre absolument pas avec le quartier.

Côté environnement, nos édiles projettent l'installation d'un pigeonnier contraceptif dans le parc de l'Église et d'abris à vélos à la gare, c'est un peu court en matière de protection de l'environnement mais, aucune inquiétude sur ce point, d'autres idées aussi lumineuses fleuriront d'ici là.

Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES
RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET



BIENTÔT DES BARRIÈRES POUR STOPPER LES DÉPÔTS SAUVAGES

La Ville installera prochainement des barrières pour limiter les accès aux véhicules de certains axes forestiers et zones agricoles, propices aux déchets sauvages intempestifs.



Opération de nettoyage en forêt en septembre 2020 par les services techniques suite à des dépôts sauvages.

Dès son arrivée en juillet 2020, le maire Nicolas Leleux et son équipe municipale, sensibles au cadre de vie des Saint-Briciennes et Saint-Briciens ainsi qu'à l'environnement, ont déclaré la guerre à toutes ces incivilités qui polluent notre quotidien. Loin d'être une fatalité, la Ville s'est engagée dans une réflexion pour faire émerger des solutions. Certaines sont plus longues à mettre en œuvre, car elles font intervenir plusieurs acteurs, notamment pour la gestion des déchets en ville, et d'autres sont plus simples, surtout quand il s'agit d'une réelle volonté politique. Profiter de nos espaces naturels et forestiers et jouir de cette belle nature de proximité en est une.

UN VRAI FLÉAU NATIONAL

Notre ville ne fait pas exception et le constat est amer pour tous les élus locaux qui se retrouvent démunis face aux dépôts sauvages. Les sanctions ne sont pas à la hauteur des enjeux et surtout, la plupart du temps, il est fortement difficile d'identifier les coupables. Mais cela arrive et la Ville met tout en œuvre pour verbaliser quand cela est possible. Plusieurs auteurs de ces méfaits ont d'ailleurs été mis à l'amende ces derniers mois, parfois en lien avec les municipalités voisines.

Au regard des déchets retrouvés (pneus, voitures découpées, déchets végétaux, de construction, sanitaire, mobilier...), les soupçons se portent souvent sur des professionnels peu scrupuleux, mais le particulier est parfois loin d'être « innocent ».

UN INVESTISSEMENT VITE RENTABILISÉ

65 000 €. C'est la somme portée au budget 2021 pour l'installation de huit barrières

métalliques, un modèle proche de celui utilisé par l'Office national des forêts, solide et durable dans le temps. Certaines barrières occuperont entièrement le passage et d'autres une partie, laissant bien évidemment l'accès aux piétons pour leurs randonnées.

De plus, certaines barrières en bois, en place depuis des années, peu ou difficilement entretenues au fil des agressions, seront réhabilitées.

Cet investissement, garant de notre cadre de vie, sera vite amorti, au regard de ce que pèsent ces déchets sur les dépenses publiques annuelles : des moyens humains pour évacuer les dépôts (une collecte une fois par semaine en moyenne par les agents municipaux ou des entreprises extérieures), le coût de traitement des déchets, sans occulter les dangers de pollution environnementale dans les sols ou les points d'eau.

DES LIEUX D'INSTALLATION CIBLÉS

Les barrières seront installées progressivement à partir de juin aux points d'entrée stratégiques, dans les zones boisées (entre la rue de la Planchette et le quartier des Rougemonts, jusqu'à l'espace omnisports de la Solitude) ou les zones agricoles (rue de Marainval, chemin des Rosiers), en concertation avec les propriétaires ou les locataires de ces parcelles.

En effet, doté d'un cadenas à code intégré pour l'ouverture et la fermeture, ce dispositif à la fois contraignant et protecteur, ne sera efficace dans la lutte des dépôts sauvages que si tous les acteurs sont parties prenantes.

La prise de conscience doit être collective pour garantir la sécurité de tous.

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Liwaan PRUVOST, le 27 février
Layan ABD EL MOMEIM, le 20 avril
Mamady KANTE, le 20 avril

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Décès

Édouard FASCIONE, 89 ans, le 03 avril
Paul CHAUMONT, 87 ans, le 14 mai

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts :

tous les mardis en juin, 6 et 20 juillet, 3, 17 et 31 août

Ramassage des encombrants :

- Ouest de la RD 301 : lundis 21 juin, 19 juillet, 16 août
- Est de la RD 301 : mardis 15 juin, 20 juillet, 17 août

Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

CONSULTATIONS GRATUITES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU CENTRE CULTUREL LIONEL TERRAY

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats (seulement pour les Saint-Briciens) : 1^{er} mardi tous les deux mois (matin)
- de notaires : 1^{er} mardi tous les deux mois (matin)

Reus. au 01 39 33 24 77

PERMANENCES POLICE-POPULATION DEUX FOIS PAR MOIS

Prochaines dates : 8 juin de 9 h à 12 h, 17 juin de 14 h à 17 h 30

Envoyez un sms au 06 25 57 10 52

en mentionnant « prise de rendez-vous police population », indiquez vos nom/prénom. Vous êtes rappelé(e)s pour le rdv.

CENTRE DE VACCINATION

(Maison des associations 5 bis rue de la Forêt)

Sur rendez-vous uniquement :

- sur www.keldoc.com
- par téléphone sur la ligne Solidarité Covid : 01 34 29 42 76



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT



COVID-19

CENTRE DE VACCINATION

- **sur rendez-vous**
- **inscription sur**
www.keldoc.com
ou au 01 34 29 42 76



MAISON DES ASSOCIATIONS

5 bis rue de la Forêt